



Toulouse, le 6 janvier 2012

CONFERENCE DE PRESSE

12 JANVIER 2012 – 14H

APPROBATION PPRI

Le 20 décembre dernier, le préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne, approuvait le PPRI - Plan de Prévention des Risques d'Inondations - de Toulouse. Ce PPRI est le fruit d'une collaboration exemplaire menée entre les services de l'Etat et la Ville de Toulouse.

Désormais opérationnel, il donne une meilleure assise juridique aux différents projets en matière d'urbanisme. Il s'accompagne d'un programme de renforcement des protections et d'une communication adaptée aux différents acteurs.

Afin de vous présenter le PPRI tel qu'il a été adopté
Henri-Michel COMET, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne,
et Pierre COHEN, Député-Maire de la ville de Toulouse,

ont l'honneur de vous convier,
à une conférence de presse

Judi 12 janvier 2012 à 14h
Espace EDF-Bazacle
Salle de vidéo-projection
11 quai Saint Pierre à Toulouse

Contacts presse :

Hélène MALAUAUD - Virginie AVIZOU - Préfecture de la Haute-Garonne / 05 34 45 38 31/ 05 34 45 36 17 / helene.malavaud@haute-garonne.pref.gouv.fr / virginie.avizou@haute-garonne.gouv.fr
Cécile van de Kreeke – Mairie de Toulouse / 05 81 91 74 71 / 06 24 66 05 30 / cecile.vandekreeke@grandtoulouse.fr